

COMMUNE DE SOISSONS-SUR-NACEY

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 MAI 2024

20 heures 00

Convocation du 06/05/2024

Le 13 Mai 2024 à 20 h 00, les membres du Conseil Municipal de SOISSONS-SUR-NACEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Gabriel DELOGE, Maire.

Étaient présents : Gabriel DELOGE, Charles RAMBAUD, Jean-Marc MASLY, Sébastien DALLAVALLE, Delphine CORBERANT, Francis CULAS,

Étaient Absents Excusés : Michelle BONNE donne procuration à Delphine CORBERANT, Florence BIA-JEUNOT donne procuration à Sébastien DALLAVALLE, Jérôme MORIZOT donne procuration à Charles RAMBAUD, Patrice BOU SAADA donne procuration à Jean-Marc MASLY,

Était Absente : Magali DUPLESSIS.

Secrétaire : Delphine CORBERANT.

TRAVAUX FORÊT - PARCELLES 13, 27, 22, 37 ET 26

Monsieur le Maire explique les différents devis reçus concernant les travaux en forêt communale pour les Parcelles 13, 27, 22, 37 et 26.

Le devis de la Société GEAY Travaux Forestiers pour un montant de 5 244,95€ HT est retenu à l'unanimité.

Le devis de la Société FORBOIS pour un montant de 1 355,00€ HT est retenu pour le dégageement manuel.

DEMANDE D'AIDE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA PLANTATION DE LA PARCELLE 31

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet de plantation de la Parcelle 31 sur une surface de 6,25 ha pour un montant total de 42 934,38€ (le plafond des dépenses éligibles étant de 25 000,00€),
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Régénération naturelle ou artificielle de certains peuplements de feuillus liés à l'évolution climatique,
- définit le plan de financement suivant :

Montant de la dépense éligible	25 000,00€
Taux d'aide	40%
Montant de l'aide CD21 sollicitée	10 000,00€
Autofinancement	32 934,38€

- précise que les dépenses sont inscrites à la section investissement du budget de la commune,
- s'engage à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,

.../...

- atteste de la propriété communale de la Parcelle cadastrale A 5 sur lesquelles le projet de reboisement est situé.

TRAVAUX EGLISE SUITE AU SINISTRE

Pour faire suite au sinistre déclaré à l'assurance relatif à un dégât des eaux concernant des travaux devant être effectués dans l'église, un devis a été reçu pour un montant de 23 498,40€ TTC.

ORGANISATION DU BUREAU POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Les Elections Européennes auront lieu le Dimanche 09 Juin 2024 de 8h à 18h.

Les tours de garde au Bureau sont définis dans un planning.

RENOUVELLEMENT DU BAIL AU SYNDICAT DES BOUILLEURS DE CRU

Le Conseil Municipal DECIDE de renouveler le bail de location d'un immeuble au Syndicat des Bouilleurs de cru :

- Pour une durée de 9 ans, révisable par période de 3 ans,
- Du 1^{er}/01/2024 au 31/12/2032,
- Au prix de : 50,00 €/an + le règlement des factures d'eau émises par le fournisseur au cours de l'année civile.

Les membres du Conseil Municipal ACCEPTENT, à l'unanimité, et AUTORISENT le Maire à signer ce bail.

ORGANISATION DU REPAS DU 13 JUILLET

Les Communes de Soissons-sur-Nacey et Viervesge organisent la Fête Nationale du 14 Juillet 2024.

Un repas est prévu le 13 Juillet 2024 à la Salle des fêtes de Soissons.

La Société de Chasse de Soissons-sur-Nacey organise le repas. Les tarifs du menu ont été fixés comme suit :

- 18€ pour les Adultes,
- 10€ pour les Enfants jusqu'à 12 ans.

Les inscriptions seront reçues aux Secrétariats de Mairie respectifs du 10 au 28 Juin et les règlements seront encaissés par la Société de Chasse de Soissons-sur-Nacey.

ORGANISATION DE LA FÊTE DE SOISSONS DU 1^{ER} SEPTEMBRE

La date de la Fête Patronale de la Commune est fixée au Dimanche 1^{er} Septembre 2024.

Un jambon à la broche sera proposé pour le repas du midi le 1^{er} Septembre.

Concours de boules, structure gonflable seront également proposés.

QUESTIONS DIVERSES

• **DISTRIBUTEUR DE PAIN**

Une enseigne d'Auxonne se propose d'installer un distributeur à pains 24/24 sur la Commune. Le Conseil est d'accord pour ce nouveau service proposé aux habitants, qui serait complémentaire à la tournée du boulanger actuel.